



Communiqué de presse
Béthune, le 19 juin 2018



Chiffres du tourisme fluvial 2017 : Une croissance retrouvée grâce au retour de la clientèle étrangère

Après une chute de l'activité du tourisme fluvial en 2016 due aux attentats et aux crues de la Seine, les résultats du tourisme fluvial de l'année 2017 mettent en évidence un rattrapage de l'activité grâce au retour de la clientèle étrangère (70% de la clientèle totale). Le secteur retrouve quasiment son niveau de 2015, année record.

Chiffres du tourisme fluvial 2017

En 2017, le tourisme fluvial en France représente 11,2 millions de passagers et 1,8 millions de nuitées, soit une progression par rapport à l'année précédente (respectivement 9,9 millions de passagers et 1,7 millions de nuitées en 2016).

Une dynamique d'offre propre à chaque filière

- Le nombre de paquebots fluviaux augmente notablement sur le Rhin (20 unités supplémentaires)
- L'offre de péniches hôtels retrouve presque son niveau de 2015
- On constate une grande stabilité pour les bateaux promenade
- La fermeture, parfois seulement temporaire, de quelques bases de location, a conduit à une diminution de l'offre de bateaux en 2017.

Un niveau d'activité de 2015 presque retrouvé

- Avec 10,5 millions de passagers transportés (+ 14 % par rapport à 2016), la filière des bateaux promenade, dont l'activité se concentre à 70 % en Île-de-France, a quasiment retrouvé son niveau de 2015.
- L'activité s'est développée dans des proportions comparables pour les deux filières de croisière par rapport à 2016 :
 - + 7 % de passagers transportés pour les péniches hôtels
 - + 9 % de passagers transportés pour les paquebots de croisière
 - Seule la filière des bateaux de location a connu des résultats en baisse de l'ordre de 5 % entre 2016 et 2017.

Une dynamique retrouvée grâce à la clientèle étrangère

C'est probablement le fait le plus marquant de l'évolution de l'activité entre 2016 et 2017.

Toutes filières confondues, la part de la clientèle étrangère est en augmentation.

C'est donc bien le retour de cette clientèle étrangère qui explique la reprise de l'activité. D'année en année, les tendances se confirment en termes de nationalités : une clientèle anglophone (Américains, Australiens, Canadiens) et germanophone (Allemands et Autrichiens) pour les filières de la croisière, et nord-européenne (Allemands, Néerlandais, Belges, Britanniques, Suisses) pour les filières de la location de bateaux habitables et des bateaux promenade.

VNF réalise chaque année l'Observatoire national du Tourisme fluvial

Ces chiffres, délivrés par l'Observatoire national du Tourisme fluvial (ONTF), permettent une amélioration de la connaissance du secteur du tourisme fluvial. **Par le biais de cette instance créée en 2001, VNF, avec le concours de divers acteurs publics du secteur, s'attache à suivre l'activité de la plaisance sur le réseau navigable français à travers l'établissement de statistiques et la réalisation d'études économiques spécifiques.**

VNF agit pour la promotion du fluvial et du tourisme fluvestre

Le développement du tourisme fluvial et des activités nautiques est une des missions de VNF. L'établissement élargit désormais son action au développement du tourisme fluvestre : activités sur la voie d'eau (plaisance, kayak) mais également le long des fleuves, rivières et canaux telles la randonnée à vélo, pédestre, équestre....

Le potentiel de développement est encore conséquent pour les fleuves intérieurs en France : le Danube accueille 240 bateaux alors que le réseau fluvial intérieur Français (hors Rhin) n'est fréquenté que par 53 paquebots. L'axe Seine, en particulier où les perspectives de développement sont considérables.

Pour sa part, le réseau à gabarit Freycinet représente 4500 km mais l'activité touristique (bases de location) se concentre autour du Canal du Midi (entre Castelnau-dary et Agde), des canaux de Bourgogne (canal du Nivernais notamment) et en Alsace (Canal de la Marne au Rhin).

De nombreuses destinations touristiques sont encore sous exploitées : le canal latéral de la Garonne, la Saône en amont de Lyon, le canal du Rhône à Sète, le canal de la Sarre, etc. 87% des rivières et canaux gérés par VNF sont concernés par des itinéraires de véloroutes voies vertes existants ou à créer. Ainsi, le développement du tourisme à vélo instaure une dynamique de fréquentation sur les chemins de halage et de valorisation du patrimoine bâti de VNF.

Actions engagées par VNF en 2017-2018

- **2017-2018 : des actions de promotion du tourisme fluvestre organisées avec Atout France**

Afin de positionner le réseau fluvial de VNF comme un équipement touristique, au même titre que le littoral ou la montagne, VNF participe directement à la promotion des produits touristiques français auprès du grand public en France et à l'étranger via Atout France, organisme national de promotion du tourisme français.

Ainsi, pour 2017-2018, dans le cadre du Plan de relance du Tourisme, VNF a réalisé une campagne de promotion du tourisme fluvestre en France en collaboration avec Atout France, sous la forme d'une série de reportages photographiques destinés à valoriser ce secteur dans les supports de communication et la collaboration avec des bloggeurs spécialisés en tourisme, à l'instar d'Hellolaroux : <https://hellolaroux.com/https://hellolaroux.com/tourisme-fluvial-france-slow-travel/rhone-a-sete-0>.

L'action de VNF s'inscrit ici pleinement dans la stratégie d'Atout France qui recommande particulièrement l'utilisation du numérique et des stratégies d'influence pour la promotion du tourisme français sur les marchés internationaux.

- **Février 2018 : les Rencontres nationales du tourisme fluvial (RNTF)**

VNF a organisé les 1^{er} et 2 février dernier à Bordeaux, en partenariat avec les collectivités et divers professionnels du secteur, la 4^{ème} édition des **Rencontres Nationales du Tourisme Fluvial (RNTF)**. Autour de rendez-vous d'affaires et de tables-rondes thématiques, ces Rencontres permettent de favoriser les relations entre les différents acteurs publics et privés de la filière : collectivités locales, opérateurs de tourisme (tours opérateurs, agences de voyages...), fournisseurs... afin de permettre l'émergence de nouveaux projets. **Cet événement a souligné le fait que des synergies s'imposent avec la filière du vélotourisme mais aussi de l'œnotourisme et de la gastronomie, du tourisme patrimonial et culturel.**

**[http://www.vnf.fr/vnf/img/cms/Transport_fluvialhidden/RNTF_2018 -
Restitution tables rondes 20180410164803.pdf](http://www.vnf.fr/vnf/img/cms/Transport_fluvialhidden/RNTF_2018_-_Restitution_tables_rondes_20180410164803.pdf)**

- **Publication du guide du Petit Futé : La France au fil de l'eau**

L'édition 2017/2018 du Guide du Petit Futé offre aux lecteurs tous les renseignements pratiques relatifs à la navigation de plaisance en France. Cette parution est une illustration concrète de la stratégie de VNF en matière de promotion du tourisme fluvial à destination de la clientèle francophone : en intégrant des informations relatives aux restaurants, aux produits locaux, aux sites remarquables... le guide cherche à étendre et renouveler la clientèle traditionnelle du tourisme fluvial.

Disponible sur la boutique en ligne du Petit Futé :

<https://boutique.petitfute.com/tourisme-fluvial-2017.html>;

Perspectives du secteur

Afin de relancer durablement la dynamique de croissance du tourisme fluvial en France et de participer à l'objectif national d'accueillir 100 millions de touristes étrangers en France à l'horizon 2022, VNF propose de concentrer son action autour de 3 axes :

- **Développement des paquebots fluviaux afin d'atteindre 500.000 passagers à l'horizon 2020 :** développer les escales de bateaux de croisières sur l'ensemble des bassins de navigation (Garonne, Rhin, Seine) afin de permettre une augmentation de la flotte. Une escale a vu le jour à Lyon, dans le quartier de la Confluence. Une nouvelle escale sera inaugurée à La Roche-Guyon en 2018 et une extension de l'escale des Andelys se profile en 2019. (Cf fiche jointe VNF fédérateur du développement du tourisme fluvial)
- **Engager des actions de promotion du tourisme « fluvestre » à l'étranger en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et les agences départementales du tourisme (ADT).** Une première action à destination de la clientèle canadienne verra le jour à l'automne 2018, en partenariat avec Atout France.
- **Renforcer la complémentarité avec le vélotourisme :** VNF et France vélo Tourisme unissent leurs moyens afin d'étendre la marque « Accueil Vélo » aux sites de plaisance fluviaux. (Cf fiche jointe VNF fédérateur du développement du tourisme fluvial).



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Contacts presse

Voies navigables de France
Direction de la Communication
Claire Dupont
T. 06 82 68 36 58
claire.dupont@vnf.fr